



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2016
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie ce jour à 14 heures dans les locaux de la DRIEE.

Absents excusés : Bruno Villalba et François Duval (suppléant invité).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 1er septembre 2016 :

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Le PV de la réunion du 1er septembre 2016 est approuvé.

2 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation est donnée à :

Christian Barthod pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Boissy le Sec ;
- Cas par cas autres plans et programmes : 1) Andrésy (AVAP) ; 2) Pontoise (AVAP) ;

Nicole Gontier pour le dossier de cas par cas (document d'urbanisme) de Nanteuil sur Marne ;

3 – Dossiers de cas par cas devant faire l'objet d'une délibération collégiale en réunion de MRAe

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Est inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 29 septembre 2016 le projet de décision au cas par cas concernant la révision du PLU de Gonesse ; Christian Barthod est désigné comme coordinateur de la préparation du projet de décision.

4 – Dossiers de cas par cas faisant l'objet d'une délibération collégiale en réunion de MRAe

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, sont adoptées les décisions au cas par cas concernant les documents d'urbanisme et autres plans et programmes des communes suivantes :

Niveau 1 : Longuesse (95) ; Lardy (91) ; Béhoust (78) ; Morsang-sur-Seine (91) ; Vallangoujard (95) ; Ronquerolle (95) ; Saint-Rémy-les-Chevreuses (78) ;

Niveau 2 : Le Bourget (93) ; Boissy-sous-Saint-Yon (91) ; Brie-Comte-Robert (77) ;

5 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Marly-le-Roi

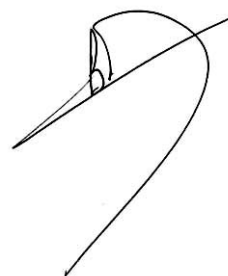
Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Marly-le-Roi est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Fait à La Défense, le 14 septembre 2016

Le président de la MRAe, président de séance



Christian Barthod